

Coronavirus – Covid-19 : désinfection du mobilier urbain

A partir de la semaine du 06 avril



Toulouse Métropole en accord avec tous les maires des communes de la Métropole, procédera, à partir de la semaine du 06 avril, à la désinfection quotidienne du mobilier urbain (bancs, feux, abribus, poteaux, barrières, candélabres) situé à proximité des sites identifiés à risque (180 sites répertoriés sur la commune de Toulouse).

Ces sites sont : les centres de soins Covid-19, les commerces de proximité, les pharmacies, les écoles de soignants, les gares et les centres de transit.

Les agents du nettoyage seront en combinaison intégrale et équipés de masques afin de pulvériser une solution de javel très diluée sur le mobilier urbain des sites répertoriés.

Un temps de séchage de 15 minutes sera nécessaire. Une affichette sera donnée aux commerçants, aux personnels se trouvant sur le site désinfecté.